

Le Conseil  
d'Administration  
nous concerne tous et  
nous voulons être

**Avec vous  
pour l'Avenir !**



# Élections au Conseil d'Administration

21 au 28 janvier 2021

## #01 INDÉPENDANCE

#02 EMPLOI

#03 TÉLÉTRAVAIL

#04 PARCOURS & FORMATION

#05 RÉGIONALISATION

#06 OUTRE-MER 1<sup>ÈRES</sup>

#07 FINANCEMENT

## Priorité n°1 : L'indépendance, une exigence

L'indépendance est une valeur forte et partagée dans l'audiovisuel public où la qualité éditoriale et le respect du service à rendre au public, à tous les publics, sont essentiels. **Cette indépendance que nous cherchons à préserver lors de notre exercice professionnel s'inscrit également dans notre démarche syndicale.** C'est une valeur commune que l'UNSA FTV et la CGC partagent et ceux qui nous connaissent le savent déjà.

**L'UNSA FTV** a un écho favorable auprès des salariés. Ce syndicat ne relève d'aucune fédération comme c'est le cas pour la majorité des sections syndicales de notre entreprise. Autonome, il agit uniquement **pour le bien des salariés de l'entreprise, sans se plier aux ordres qui viendraient d'en haut, des confédérations** avec des intérêts politiques parfois divergents de ceux des salariés. C'est précisément pour cette raison que **nous avons été nombreux à rejoindre l'UNSA après des années dans une autre organisation syndicale qui voulait nous mettre au pas.** Cette autonomie est notre bien le plus précieux, elle nous anime chaque jour dans les missions que vous nous avez confiées.

**La CGC à France Télévisions** défend l'intérêt de l'entreprise et de ses salariés par tous les moyens légaux. Cette organisation syndicale est à l'initiative de plusieurs procédures **pour que notre entreprise publique ne serve pas les intérêts de quelques-uns**, d'une élite, et ce au détriment des salariés de l'entreprise et du contribuable. C'est la CGC qui a fait condamner - entre autres- un ancien président de France Télévisions pour favoritisme et délit de recel de favoritisme. **Cette procédure, ainsi que d'autres, sont la preuve de leur totale indépendance vis-à-vis de la direction et plus largement du pouvoir.**

### Pourquoi voter pour la liste d'union « Avec vous pour l'Avenir » ?

L'UNSA FTV et la CGC ont fait le choix d'unir leur force dans une liste d'union, comme lors des précédentes élections professionnelles, **non par opportunisme électoral** mais parce que nos deux organisations partagent l'indépendance comme valeur commune. **Les candidats de l'UNSA FTV et de la CGC sont connus et reconnus pour leur engagement auprès de chacune et chacun d'entre vous.** Leur notoriété n'est pas le fait d'une exposition professionnelle mais bien d'une volonté sincère de défendre les salariés. **Il ne s'agit donc ni de stratégie, ni de communication, ni d'affichage. Nous aurons à cœur de vous représenter véritablement et faire entendre votre voix, celle de la vie réelle de l'entreprise.**

Le Conseil d'Administration est la seule instance dans laquelle des élus des salariés siègent aux côtés de représentants de l'Etat actionnaire, de parlementaires et de personnalités désignées par le CSA. C'est le C.A. qui décide des grandes orientations de France Télévisions et ses filiales. **C'est donc votre voix que nous porterons dans cette instance de gouvernance où l'entre-soi n'aura pas sa place.**

**DU 21 AU 28 JANVIER**

VOTEZ POUR LA LISTE « AVEC VOUS POUR L'AVENIR »

PROPOSÉE PAR LA CGC ET L'UNSA

